

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION : Inscription de *Diomedea chlororhynchos* dans l'Annexe II

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION : Gouvernement australien

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

- | | |
|----------------------------|---|
| 1.1 Classe | Aves |
| 1.2 Ordre | Procellariiformes |
| 1.3 Famille | Diomedidae |
| 1.4 Genre/espèce | <i>Diomedea chlororhynchos</i> Gmelin 1789 |
| sous-espèce | <i>chlororhynchos</i> Gmelin 1789 |
| | <i>bassi</i> Matthews 1912 |
| 1.5 Nom(s) vernaculaire(s) | |
| | yellow-nosed Albatross, Yellownosed Mollymawk (anglais) |
| | Albatros Clororrinco (espagnol) |
| | Albatros à bec jaune (français) |

2. Données biologiques

2.1 Répartition (actuelle et passée)

Diomedea c. chlororhynchos - îles Tristan da Cunha, île Gough

Diomedea c. bassi - îles du Prince Edward, île St. Paul, île d'Amsterdam, îles Crozet, îles Kerguelen

La répartition maritime, l'aire de répartition pélagique et le schéma des déplacements de cette espèce sont mal connus. L'aire de répartition comporte les eaux de l'Atlantique Sud, de l'océan Indien et de la région de l'Australasie, c'est à dire l'étendue la plus importante d'eau subtropicale et d'eau subantarctique plus chaude entre 15° S et 50° S. Les renseignements disponibles indiquent que les *D. chlororhynchos* fouillent soit les plateaux continentaux entourant les îles où a lieu la reproduction, soit les plateaux continentaux productifs de la marée montante ou des lieux de convergence pendant la période de reproduction (Weimerskirch *et al.* 1986, 1987).

En hiver, les adultes ainsi que les jeunes se dispersent hors des lieux de reproduction puis se concentrent dans des zones de nourrissage sur des étendues d'eau productives caractérisées par une nourriture relativement abondante et accessible, telles que les marées montantes côtières et les abords des courants (Weimerskirch *et al.* 1985, 1987). Il semble que les sous-espèces se répartissent différemment pendant l'hiver (Weimerskirch *et al.* 1985, Adams 1992). En Afrique australe, l'espèce désignée (*chlororhynchos*) se rencontre au large de la côte occidentale dans la région du courant Benguela bien que, dans cette région, elle préfère les eaux océaniques plus chaudes et est rare dans les eaux côtières du système de marée montante Benguela (Adams 1992). La sous-espèce *bassi* se rencontre sur les côtes orientales de l'Afrique australe et sur le banc Agulhas (Adams 1992). En hiver, les *D. chlororhynchos* sont l'espèce d'albatros la plus abondante dans ces zones. Les récupérations de *D. c. bassi* de l'île d'Amsterdam montrent que les oiseaux se déplacent vers la côte orientale de l'Australie, arrivant en automne et repartant au printemps (Wood 1992). Dans ces terres nourissières ils sont très communs dans les régions côtières et sur le plateau continental, montrant une certaine préférence pour les pentes les plus élevées (Milledge 1977, Barton 1979, Wood 1992). Des 1 587 oiseaux observés au large de la côte orientale australienne

Barton 1979, Wood 1992). Des 1 587 oiseaux observés au large de la côte orientale australienne par Wood (1992) un seul appartenait à la sous-espèce *chlororhynchos*. Jusqu'en 1975, seuls des *D. c. bassi* avaient été observés dans les eaux néo-zélandaises, mais depuis lors la sous-espèce désignée a également été observée (Robertson 1985).

Il est vraisemblable qu'il y a quelques différences dans les zones hivernales de fouille entre oiseaux adultes et oiseaux immatures bien qu'il y ait certainement des zones communes. Milledge (1977) a observé que les adultes étaient quatre fois plus nombreux que les jeunes au large de la côte orientale australienne et Barton (1979) estime que dans les déplacements vers l'Australie orientale et en provenance de cette région les adultes précèdent les oiseaux immatures. En Australie occidentale on observe que les oiseaux immatures sont signalés plus au nord que les adultes (Marchant et Higgins 1990).

2.2 Population

La population de reproducteurs est estimée à environ 73 000 couples chaque année ce qui équivaut à environ 300 000 individus (Gales, sous presse).

Il est difficile d'évaluer la situation des *D. chlororhynchos* en raison du manque de renseignements sur cette population. A Tristan da Cunha la collecte sans limite d'oiseaux d'eau s'est perpétuée jusqu'en 1930 lorsque les populations ont été considérablement réduites. La population de *D. c. chlororhynchos* s'est accrue alors pour atteindre 3 000 couples en 1950-52 et 16 000 à 30 000 couples en 1972-74 (Richardson 1984). Cependant, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence car il n'y a pas eu d'étude complète de l'île (J. Cooper comm. pers. chez Gales 1993).

Les prises ont été transférées sur l'île Nightingale à la suite de la chute brutale de la population de Tristan da Cunha et pas moins de 10 000 oeufs et 2 500 poussins y ont été prélevés chaque année jusqu'en 1950. En 1974, des règlements limitaient la collecte à environ 1 700 oeufs et 150 poussins par an. L'exploitation humaine est maintenant terminée mais la population n'a probablement pas retrouvé les niveaux d'avant l'exploitation.

Il n'y a pas de données publiées sur la reproduction des populations de l'île Gough. Des données non publiées semblent indiquer que la population s'est réduite d'une manière significative depuis les années 80 (J. Cooper comm. pers. chez Gales, sous presse). Il n'y a pas non plus de données précises sur les populations de l'océan Indien. Deux estimations existent pour les populations des îles des Pingouins dans l'archipel des Crozet : 5 800 couples recensés à la suite d'une enquête en 1982 (Jouventin *et al.* 1984) et 3 200 couples suite à une enquête succincte en 1986 (Jouventin 1990). La disparité entre ces chiffres peut s'expliquer par différentes techniques de recensement et non par un déclin significatif de la population.

La population de l'île d'Amsterdam a baissé de plus de 30% depuis le début des années 80 et continue de décliner au taux de 7% par an du fait de l'augmentation de la mortalité des adultes et des oiseaux immatures.

2.3 Habitat

Les aspects de la biologie de la reproduction des *D. chlororhynchos* ont été étudiés sur la plupart des lieux de reproduction (Marchant et Higgins 1990). Les comptes-rendus les plus détaillés sont pour les *D. c. bassi* et proviennent des études effectuées à l'île d'Amsterdam (Jouventin *et al.* 1983, Weimerskirch *et al.* 1986, 1987, Jouventin et Weimerskirch 1988).

Les *D. chlororhynchus* nidifient soit solitairement soit en de vastes colonies dans une variété d'habitats consistant notamment en une végétation dense, sur des falaises, dans des vallées ou sur des plateaux. Les deux sexes contribuent à la fabrication du nid habituellement constitué d'un cône cylindrique, de boue et de végétaux.

2.4 Migrations

Voir répartition.

3. Menaces

3.1 Persécutions directes

Il semble que des interactions avec les pratiques commerciales de pêche constituent la menace la plus sérieuse envers les *D. chlororhynchus*. Très peu de renseignements ont été publiés en ce qui concerne des interactions entre les *D. chlororhynchus* et les opérations de pêche commerciale (comm. pers. J. Cooper, N. Blages, P. Jouventin et H. Weimerskirch). Certains rapports semblent indiquer qu'il y a eu des interactions dans le passé et que ces interactions persistent, mais leur importance est impossible à évaluer (Hagen 1982, Cooper 1988). La zone au large de la côte occidentale de l'Afrique du Sud a été identifiée comme une des zones où l'interaction est considérable entre les opérations de pêche japonaises aux longues lignes et les albatros (Brothers 1991) ainsi que la zone dans laquelle les *D. chlororhynchus* sont abondants pendant la saison de non-reproduction (avril-août).

Les campagnes de pêche japonaises aux longues lignes pour le thon bleu du sud (*Thunnus maccoyii*) se déroulent au large de la côte méridionale de l'Afrique entre février et juillet (Bergin et Haward 1991) dont une période commune de trois mois avec les *D. chlororhynchus* lorsqu'ils sont dans la zone. Le manque de rapports sur les prises accidentelles dans cette zone peut être dû au manque d'observateurs.

Dans l'océan Indien, au large des côtes sud-est de l'Australie, 11% des albatros pris par les bateaux japonais utilisant des longues lignes étaient des *D. chlororhynchus* (N. P. Brothers comm. pers. chez Gales 1993). Des interactions entre des *D. chlororhynchus* et la pêche aux longues lignes ont également lieu au large de la côte de l'Amérique du Sud où cette espèce constitue 14% des prises accidentelles d'oiseaux de mer sur les longues lignes pour la pêche au thon (Neves et Olmos, sous presse).

D'importants groupes de *D. chlororhynchus* se nourrissent en suivant les chalutiers au large des côtes de l'Afrique australe et sont souvent tués à la suite de collisions avec des câbles de sonde (Abrams 1983, Adams 1992). A partir des observations faites sur ces campagnes de pêche entre février et avril, Adams (1992) estime que 1 600 albatros (aucune identification d'espèce n'est fournie) sont tués de cette façon chaque année. L'extension de ces observations dans la période de non-reproduction, lorsque les albatros, y compris les *D. chlororhynchus*, sont plus abondants dans cette région, peut accroître cette estimation.

Les *D. chlororhynchus* étaient l'espèce d'albatros la plus commune observée autour des bateaux opérant dans la zone de pêche commerciale des homards aux îles Tristan da Cunha (Ryan 1991). Alors qu'il n'y a pas de manifestation de réaction contre cette attirance, d'autres menaces existant dans ces mers autour de ces îles ont vraisemblablement des conséquences. On a observé l'usage de filets dérivants dans le voisinage de Tristan da Cunha et de l'île Gough pendant la saison de reproduction des *D. c. bassi* sur ces îles (Ryan et Cooper 1991). Bien que la pêche aux filets dérivants soit illégale dans la zone économique exclusive de 200 milles nautiques au large de ces îles, cinq bateaux ont été observés posant des filets. Il est très vraisemblable, d'après les preuves provenant des pêches aux filets dérivants dans le Pacifique Nord, que ces filets ont dû attraper et tuer

des albatros. Bien que la pêche aux filets dérivants soit bannie par le moratoire des Nations Unies imposé en 1992, on sait que des flottes clandestines continuent à se livrer à de telles opérations tout au moins dans l'océan Indien et probablement aussi dans l'Atlantique Sud.

3.2 Destruction de l'habitat

Des incendies causées par l'homme sont une menace potentielle pour la population de *D. c. bassi* de l'île d'Amsterdam et pour son habitat. En 1974, un vaste incendie a tué de nombreux poussins dans la colonie de *D. c. bassi* (Jouventin *et al.* 1984).

3.3 Menaces indirectes

Les rats (*Rattus norvegicus*) introduits sur l'île d'Amsterdam peuvent avoir une incidence sur le succès de la reproduction de la population de cette île par la prédation qu'ils exercent sur de jeunes poussins (P. Jouventin et H. Weimerskirch comm. pers. chez Gales 1993). L'introduction d'espèces sauvages a été considérée comme une menace envers les oiseaux de mer sur l'île Nightingale (Tristan da Cunha) qui est actuellement libre de rongeurs mais des bateaux de pêche locaux seraient infestés de rats (Ryan 1991).

Le manque de renseignements détaillés sur les habitudes alimentaires des *D. chlororhynchos* empêche d'évaluer la concurrence avec la pêche commerciale pour des ressources alimentaires. Les *D. chlororhynchos* sont particulièrement habiles pour obtenir des déchets et des viscères en provenance des bateaux de pêche (Milledge 1977) mais on ne possède aucune donnée concernant la part de nourriture provenant de cadavres dans l'alimentation.

L'ingestion de matières plastiques par les *D. chlororhynchos* a été signalée dans 2% des 87 échantillons examinés (Ryan 1987). L'incidence sur les oiseaux est inconnue.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comportent notamment les prises accidentelles au cours des opérations de pêche mentionnées ci-dessus.

3.5 Exploitation nationale et internationale

L'exploitation sporadique des oeufs, des poussins et des adultes reproducteurs de *D. c. chlororhynchos* a lieu sur l'île Nightingale (Richardson 1984, J.Cooper comm. pers. chez Gales 1993).

4. **Situation et besoins de protection**

4.1 Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie, y compris dans sa Zone économique exclusive (de 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

4.2 Protection internationale

Inconnue.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

Des recherches sont nécessaires sur la nature et l'importance de la mortalité due à la pêche aux longues lignes et autres opérations de pêche. Des méthodes visant à réduire cette menace (tellesque

: perches tori (oiseaux), installations de nuit, lignes lestées, engins de lancer d'appâts) ont été mises au point et devraient être correctement évaluées et appliquées dans chaque type de pêche. L'évaluation des méthodes destinées à réduire les menaces devraient prendre en considération les effets sur la prise des espèces visées car les mesures ne seront appliquées en haute mer que si elles n'ont pas de conséquences sur l'efficacité et l'économie de la pêche. Les mesures visant à réduire les menaces ne devraient pas augmenter la prise accidentelle d'autres espèces. La coopération et la collaboration nationales et internationales entre les patrons de pêche, les pêcheurs, les ornithologistes et les responsables des règlements devraient être encouragées.

Une plus grande couverture d'observateurs scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les bateaux pêchant dans les Zones économiques exclusives des Etats de l'aire de répartition et en haute mer est nécessaire pour améliorer les données concernant les prises accidentelles, quantitativement et qualitativement. Actuellement, le rôle de la plupart des observateurs présents sur les bateaux est surtout d'enregistrer des données sur les prises d'espèces ciblées.

Il faudrait essayer de déterminer l'importance de l'utilisation clandestine de filets dérivants dans l'océan Indien et l'Atlantique Sud et l'incidence de ces pratiques sur la pêche.

5. Etats de l'aire de répartition (*Sites de reproduction)

Afrique du Sud*

France*

Royaume-Uni*

Australie

Brésil

Eaux internationales (océan Indien, océan Atlantique, mers australes)

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques supplémentaires

8. Références

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.